

Mr Ban Ki-Moon Secrétaire général des Nations Unies. First Avenue at 46th Street. New York, Ny 10017 USA

Meudon, le 8 Octobre 2012

Objet : Déclaration de Continuité de Soutien au Pacte Mondial des Nations Unies.

Monsieur le Secrétaire Général,

Par la présente lettre, je suis heureux de vous confirmer un réengagement de la société ESR Groupe OSIATIS en faveur des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notre exclusion de la liste du Pacte Mondial n'était pas une volonté délibérée de notre part. La crise économique mondiale depuis 2008 nous a impacté et nous avons été contraints malheureusement de réduire nos effectifs. Parmi eux, les personnes qui avaient la responsabilité du suivi ont quitté l'entreprise, et certains dossiers en ont souffert.

Malgré cela, et depuis 2007, le Groupe ESR s'est toujours efforcé de maintenir et de faire progresser les principes du Pacte Mondial aussi bien en interne que dans notre domaine d'influence.

Ainsi, le Groupe ESR a mis en place et suit des actions concrètes dans le cadre d'une démarche sociale, sociétale et environnementale. De 2010 à 2012, cet engagement s'est traduit par une mise en place d'actions sous formes :

- D'une charte de bonnes pratiques mises à disposition de nos collaborateurs et visibles sur nos sites web (intranet, extranet, site web public),
- D'un suivi intégré dans notre démarche Qualité,
- D'un comité de bilan de nos actions en cours afin de faire évoluer nos pratiques.

Nous convenons sur les obligations qui conditionnent notre réintégration au Pacte Mondial des Nations Unies :

- la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP),
- l'exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP est envoyé pour publication simultanément à cette lettre et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour la communication sur le progrès.



Vous trouverez ci-joint les dernières informations sur notre groupe ainsi que le nom de la personne qui sera chargée dorénavant des contacts avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de toute ma considération distinguée.

Jean-Guy BARBOTEAU Président Directeur Général